

Implementing Global Policies on Environmental Migration and Disaster Displacement in West Africa



In West Africa, population movements have always been linked to the environment, be it in form of displacement in the context of disasters, transhumance, migration during the harvesting season or longer-term labour migration in the context of agricultural activities.

Over the last decades, the adverse effects of climate change have intensified environmental events and processes in the region, such as droughts, desertification, deforestation, water scarcity, rising sea levels, coastal erosion and flooding, compelling more people directly and indirectly to leave their homes.

The [International Organization for Migration](#) (IOM) together with the [Platform on Disaster Displacement](#) (PDD) and with the generous support of the Government of France, is leading a project on “Implementing Global Policies on Environmental Migration and Disaster Displacement in West Africa”. In this project, IOM also works with the Economic Community of West African States (ECOWAS), the UN High Commissioner for Refugees (UNHCR), and the World Bank. This project (February 2020 – September 2022) is part of a longer-term engagement of IOM, France, PDD and UNHCR on the topic in West Africa.

The **objective** of this project is to support states in West Africa in their efforts to minimize displacement and facilitate regular migration pathways in the context of disasters, climate change and environmental degradation. The project promotes policy development and seeks to foster coherence among policies related to environmental migration and disaster displacement in West Africa. The project supports states in the region to implement their commitments as set out in the [Global Compact](#) for Safe, Orderly and Regular Migration (GCM) and the African Union 3 Year Implementation [Plan of Action](#) for the GCM in Africa 2020-2022. It is also aligned with commitments made in the Paris Agreement together with the Task Force on Displacement [Plan of Action](#) 2019-2021 under the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC), and in the Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030 together with its [Programme of Action](#) for the Implementation in Africa.

The project is focused on four pillars, in line with these global and regional priorities:

I. Data and Evidence

To strengthen the evidence base on environmental migration and disaster displacement in West Africa to support policy development and knowledge sharing.

II. Policy Dialogue

To support regional exchange on environmental migration and disaster displacement among states in West Africa, and to encourage the coherent implementation of relevant global policies at the regional and national levels.

III. Community Action

To inform policy on averting and minimizing irregular migration and displacement in the context of disasters and climate change via community and nature-based initiatives.

IV. Communication

To raise awareness on the interplay between migration, displacement, planned relocation, disasters, climate change and environmental degradation in West Africa and to promote solutions to address it.

Contact: Ms. Ileana Sinziana Puscas, Project Officer in the Migration, Environment and Climate Change Division of the International Organization for Migration (IOM), ispuscas@iom.int.

Photos: Senegal, IOM 2019/Sinziana PUSCAS, IOM 2018/Alioune Ndiaye; Mauritania, IOM 2018/Sibylle DESJARDINS.



Mise en œuvre des politiques globales sur les migrations environnementales et les déplacements liés aux catastrophes en Afrique de l'Ouest



En Afrique de l'Ouest, les mouvements de population ont un lien étroit avec l'environnement, qu'il s'agisse de déplacements dans le contexte de catastrophes, de transhumance, de migrations saisonnières liées aux périodes de récoltes, ou bien de migrations de travail à long terme vers les villes.

Au cours des dernières décennies, les aléas liés au changement climatique ont intensifié les événements et processus environnementaux négatifs dans la région, tels que les sécheresses, la désertification, la déforestation, l'instabilité pluviométrique, l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière et les inondations. Ces derniers ont un impact direct et indirect sur la mobilité humaine.

L'[Organisation internationale pour les migrations](#) (OIM) en collaboration avec la [Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes](#) (PDD), et avec le généreux soutien du gouvernement français, dirige le projet de « Mise en œuvre des politiques globales sur les migrations environnementales et les déplacements liés aux catastrophes en Afrique de l'Ouest ». Dans ce projet, l'OIM travaille également avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et la Banque mondiale. Ce projet (février 2020 – septembre 2022) s'inscrit dans un programme à plus long terme de l'OIM, de la France, de la PDD et du HCR sur ce thème en Afrique de l'Ouest.

L'**objectif** de ce projet est de soutenir les États d'Afrique de l'Ouest dans leurs efforts pour réduire les déplacements forcés et faciliter les voies de migration régulières dans le contexte des catastrophes, du changement climatique et de la dégradation environnementale. Le projet promeut l'élaboration de nouveaux outils et politiques et encourage la cohérence des politiques climatiques, migratoires, de réduction des risques de catastrophes et de développement existantes, afin de répondre aux migrations environnementales et aux déplacements en cas de catastrophes. Le projet accompagne ainsi les États de la région pour mettre en œuvre leurs engagements tels qu'énoncés dans le [Pacte mondial](#) pour les migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM), et dans le [Plan d'action](#) sur 3 ans de l'Union africaine pour la mise en œuvre du GCM en Afrique 2020-2022. Il est également aligné sur les engagements pris dans l'Accord de Paris, conjointement avec le [Plan d'action](#) de l'Équipe spéciale sur les déplacements de populations 2019-2020 sous la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et dans le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et son [Programme d'action](#) pour l'Afrique.

Le projet se structure autour de quatre piliers, conformément à ces priorités mondiales et régionales :

I. Données et connaissances

Consolider et accroître les données disponibles sur les migrations environnementales et les déplacements liés aux catastrophes en Afrique de l'Ouest afin de renforcer l'état des connaissances et de soutenir l'élaboration de politiques au niveau régional.

II. Dialogue politique

Soutenir les échanges régionaux sur les migrations environnementales et les déplacements liés aux catastrophes afin d'encourager une mise en œuvre cohérente des politiques globales aux niveaux régional et national.

III. Action communautaire

Informar les politiques de prévention et réduction des migrations irrégulières et déplacements dans le contexte des catastrophes et du changement climatique via des initiatives communautaires et fondées sur la nature.

IV. Communication

Sensibiliser et informer sur le lien entre migration, déplacement, réinstallation planifiée, catastrophes, changement climatique et dégradation environnementale, et promouvoir les réponses pour y répondre.

Contact : Mme. Ileana Sinziana Puscas, Chargée de projet pour la Division Migration, environnement et changement climatique au sein de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ispuscas@iom.int. **Photos** : Sénégal, IOM 2019/Sinziana PUSCAS, IOM 2018/Alioune Ndiaye; Mauritanie, IOM 2018/Sibylle DESJARDINS.